

Douaisis

PENSEZ-Y!

SORTIE (DÈS 50 ANS) À TILQUES

Par la municipalité de Wazières, le 4 octobre. Repas dansant, visite de la distillerie. Inscriptions à la mairie du 10 au 25 septembre. Priorité aux Waziérois. 25 € pour les Waziérois. 30 € pour les extérieurs. Tél. : 03 27 99 75 75.

BONJOUR

À VOT' BON CŒUR. L'été, la mer, le ciel bleu, le soleil, la nationale 7 et les abandons d'animaux qui vont avec. Tous les ans, on voudrait pas que ça recommence. Mais... « *comme vous le savez, il y a beaucoup d'abandons et peu d'adoptions* », déplore dans un mail Les Ailes de Mitzie. Cette association du Pas-de-Calais (basée à Hermies) a le bon de goût de les récupérer, ces animaux abandonnés. Mais c'est qu'ensuite, en attendant qu'elles retrouvent

une famille, il faut bien les nourrir, toutes ces bouches affamées. Pour ça, les bénévoles de l'association seront devant l'hypermarché Leclerc de Douai, boulevard Louis-Breguet, le samedi 15 septembre. Ils y attendront vos dons de nourriture, litière, croquettes pour chiens, chats et autres NACS. Et pour faire connaissance avec leurs petits protégés à adopter, aller faire un tour sur le site de l'asso, lesaillesdemitzie.com, où ils sont présentés. ■ J. G.

Météo

Matin 14°C



Après-midi 19°C



Demain

Matin 9°C



Après-midi 17°C



Vers une sortie plus rapide de la maternité

FLINES-LEZ-RACHES

Un agriculteur écrasé par sa remorque P. 11

DOUAI

Le marché, c'est place de la Convivialité P. 13

LALLAING

Tour-Emploi à la rencontre des jeunes et des chômeurs P. 12

DOUAISIS

Nos cinq coups de cœur de cette saison culturelle P. 16

CUEILLETTE DE FERIN

CUEILLEZ VOS POMMES!

A 30 secondes de l'hôpital de Douai (direction Bapaume)
Route de Dechy - RD 25 - 59169 FERIN - 06 95 16 31 20
cueilletteferin.fr

Du lundi après-midi au dimanche soir 9h30 à 12h et 14h15 à 19h

À l'hôpital, les mamans en bonne santé pourront bientôt quitter la maternité plus tôt

Le centre hospitalier va expérimenter un dispositif original dès le mois d'octobre en proposant aux mamans qui le souhaitent de regagner rapidement leur domicile où elles seront suivies par une sage-femme. Explications avec le docteur Basile Kalumba et Laurence Heddebaut, cadre de santé.

DOUAI. En quoi consiste ce dispositif de sortie précoce ?

Basile Kalumba : « Comme son nom l'indique, il s'agit de proposer aux mamans en bonne santé de regagner leur foyer plus rapidement que prévu après l'accouchement. En règle générale, la durée du séjour en maternité est de 3-4 jours après une naissance par voie basse et de 5 jours en cas de césarienne. À partir du 1^{er} octobre, si une maman le souhaite et que les conditions de sécurité sont réunies, nous lui proposerons un retour à la maison au cours des 72 ou 96 premières heures de vie du bébé. Il est aujourd'hui prouvé que la sécurité du couple mère-enfant n'est pas liée à la durée du séjour en chambre. »

Qu'a-t-elle à y gagner ?

Laurence Heddebaut : « À partir du moment où la maman est candidate à un retour anticipé et que le risque médical, social et psychique de cette sortie précoce est évalué comme faible par nos équipes, on le lui proposera. La maman pourra alors profiter pleinement avec le reste de sa famille, de l'arrivée du nouveau-né au sein du foyer. Chacun vivra à son rythme et pas à celui du service. Il y a une demande qui s'exprime aujourd'hui. La maman devra néan-

moins répondre à un certain nombre de tests et de critères d'éligibilité définis par la Haute Autorité de Santé pour que l'autorisation de sortie précoce lui soit donnée. »

Comment le suivi sera-t-il assuré ?
L. H. : « Une sortie précoce est préparée dès la grossesse et elle est très encadrée. Le suivi est assuré par une sage-femme libérale qui procédera à des visites et à des tests le lendemain du retour à la maison, et

« Une sortie précoce est préparée dès la grossesse et elle est très encadrée. »

les jours suivants, en coordination avec le médecin traitant, un pharmacien, un kiné, etc. Ces sages-femmes participent au PRADO Sorties précoces, un programme national d'accompagnement que nous sommes parmi les premiers hôpitaux à mettre en place. Si une maman sortie précocement souhaite à nouveau être hospitalisée en cas de complication, ce sera tout à fait possible puisque l'équipe obstétrico-pédiatrique aura été alertée par la sage-femme. »

Ce dispositif ne révèle-t-il pas aus-



Le docteur Basile Kalumba, chef de service gynéco-obstétrique, et Laurence Heddebaut, sage-femme cadre de santé.

si les contraintes budgétaires qui pèsent sur l'établissement ?

B. K. : « Je ne le pense pas car la sortie précoce est une proposition, en aucun cas une obligation. Il est vrai néanmoins que plus la durée d'hospitalisation est courte, plus

l'indicateur de performance du service est élevé... L'hôpital y gagnera en termes de sécurité et de qualité de prise en charge de ces femmes, à qui il donnera satisfaction. On est plus dans une démarche de suivi personnalisé et de coopé-

ration entre l'hôpital et la médecine de ville que face à une obligation de raccourcir le séjour en maternité à tout prix. » ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR ARNAUD DÉTHÉE

Des menus à la carte depuis cet été

Pour individualiser encore un peu plus le suivi des mamans qui séjournent à l'hôpital, l'établissement a mis en place cet été une carte de restauration fournie à leur intention. Baptisée « La Carte de mes envies », elle rompt avec le trio jambon-pâtes-yaourt servi sur un plateau pour proposer pas moins de 7 entrées, 15 plats (dont certains sans viande), 6 accompagnements et 18 desserts.

PRISE EN COMPTE DES ALLERGIES ET DES RÉGIMES VÉGÉTARIENS

« L'établissement s'adapte aux goûts de chacun en proposant un éventail de plats conçus à partir de produits locaux (légumes, fruits, pains) et même bio. On tient compte des allergies éventuelles et des régimes végétariens », confirme la chargée de communication Amélie Andria, qui précise au passage que le mobilier des chambres a été renouvelé. Salade piémontaise, pavé de saumon au



Linda, qui vient de donner naissance à la petite Milla, a profité cette semaine de la nouvelle carte des repas servis en maternité.

beurre blanc, risotto au fromage, tajine miel-épices, muffin au chocolat ou bavarois... « Ces repas ont été élaborés avec l'aide d'une diététicienne et sont gratuits. Les papas peuvent en profiter, mais pour

ceux, c'est payant. On en a aussi fini avec les barquettes plastiques. Les repas sont servis à l'assiette, sous cloche, comme au restaurant ! », s'amuse l'intéressée. ■ A. DÉ.

Après un accouchement par voie basse

Dans le cadre d'un séjour standard, la maman sort au bout de 3 à 4 jours.

Dans le cadre d'une sortie précoce, elle quitte l'hôpital au cours des 3 premiers jours.

Après une césarienne

Dans le cadre d'un séjour standard, la maman sort au bout de 4 à 5 jours.

Dans le cadre d'une sortie précoce, elle quitte l'hôpital au cours des 4 premiers jours.